



Section Régionale Interministérielle
d'Action Sociale de Bretagne



Préfecture de la région Bretagne



Rennes le 8 février 2019

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de ses actions pérennes, la SRIAS Bretagne organise tous les ans des séjours de vacances pour vos enfants, porteurs de handicap(s) ou valides.

Aussi, nous vous proposons un séjour à PÂQUES, en partenariat avec

VACANCES POUR TOUS/Secteur vacances de la Ligue de l'Enseignement

du **Samedi 6 avril au Samedi 13 avril 2019** pour les 8/17 ans :

Jersey « L'Île aux Fleurs »

(Départ de St Malo par Condor Ferry le samedi 06/04/2019, RDV pour les familles à la Gare maritime de St Malo à 06h15 dans le hall/ Retour le samedi 13 avril à 11h30 dans le Hall à l'arrivée du ferry à St Malo)

Une île façonnée par la mer, où les marées, parmi les plus impressionnantes au monde, chevauchent le littoral et nourrissent les terres. Une île de petite superficie mais de grand caractère, où les chemins de campagne s'ouvrent sur le haut des falaises et où on n'est jamais à plus de dix minutes de la mer.

Hébergement en Auberge de Jeunesse /Activités riches et variées : Visite de l'Île et de la ville de St Hélier, visite du Mont Orgueil, visite d'un Dolmen, visite du zoo de Jersey

Une séance d'Escalade et toutes les activités de plein air inhérentes à une vraie colonie de vacances !!

Veillées tous les soirs, quartiers libres pour les plus de 12 ans, jeux sportifs, activités manuelles, jeux autour de l'Anglais...

Documents obligatoires :

- Carte d'identité ou passeport individuel en cours de validité et autorisation de sortie de territoire signé par l'un des parents titulaires de l'autorité parentale et la photocopie de la carte d'identité du parents signataire, la fiche sanitaire.

Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte.

La participation des familles est calculée selon le revenu brut global de l'année 2017, figurant sur l'avis d'imposition du foyer fiscal selon le barème suivant :

Revenu Brut Global de l'année 2017 = Quotient familial

Nombre de parts

Si votre quotient familial du foyer fiscal est :

Inférieur ou égal à 12 500 €	20 €/jour/enfant de participation parents x 7 jours soit 140 €
Entre 12 501 et 18 000 €	25 €/jour/enfant de participation parents x 7 jours soit 175 €
Entre 18 001 et 21 000 €	30 €/jour/enfant de participation parents x 7 jours soit 210 €
Est supérieur à 21 000 €	40 €/jour/enfant de participation parents x 7 jours soit 280 €

Votre bulletin de pré-inscription est à renvoyer à notre partenaire avant le 04 mars 2019 dernier délai :

VACANCES POUR TOUS / 6 Rue Victor Hugo -69 002 LYON

TEL : 04 78 42 10 32 ou par mail : vpt-lyon@laligue.org

Le nombre de places étant limité, une commission d'attribution se réunira fin mars. La décision finale vous sera communiquée dans les plus brefs délais.

Bien cordialement,

Jean-Pierre Marchand

Président de la SRIAS Bretagne



✂

Bulletin de Préinscription SEJOUR JERSEY 8 / 17 ans

Coordonnées Agent :

Nom : Prénom :

Direction : Service :

Code ministère (*Joindre photocopie de votre dernier bulletin de salaire*) :

Quotient familial (*Joindre photocopie du dernier avis d'imposition complet*) :

Adresse domicile :

.....

Adresse bureau :

.....

Tél. bureau : 02..... Tél. Portable : 0.....

Tél. Domicile :

Impératif ! Pour réponse, votre adresse e-mail :

Enfant / Participant :

Nom : Prénom :

Date de naissance : Porteur de Handicap

Souhaitez-vous prendre la Garantie annulation optionnelle :

4.5% du montant total

- OUI

- NON